

# M É M O

# O F F I

Volume 06

- 1 Mot du maire
- 2 Conseil municipal
- 4 Administration
- 5 Loisirs
- 7 Bibliothèque municipale
- 8 PGMR
- 10 Travaux publics
- 11 Sécurité publique
- 12 Divers

Publié le 11 août 2009

## *C'est à notre tour de passer à l'histoire!*



**Pierre Vallée,**  
maire

C'est en 1863 qu'a été fondée Sainte-Brigitte-de-Laval. Tous savent que ce sont en majorité des colons irlandais à qui on a concédé les premières terres vers la moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Les *Dawson* et les *Jennings*, pour ne nommer que ces noms là, étaient alors les voisins que vous auriez pu avoir.

Vos voisins se nomment désormais *Bédard*, *Turgeon*, etc. En 1863, Sainte-Brigitte-de-Laval comptait 600 habitants et nous voilà maintenant près de 4 000 habitants en 2009.

Par nos actions, nous travaillons aussi, à notre façon, pour faire évoluer Sainte-Brigitte-de-Laval. Nos aïeux seraient fiers de nous!

C'est en 2013 qu'auront lieu les 150 ans de la Municipalité, date qui correspond à la première érection canonique de la paroisse. C'est 150 ans de vitalité, de dur labeur, mais aussi de passion, car tout au long de ces 150 ans d'existence, ce sont toujours des gens passionnés qui ont habité le territoire.

Encore aujourd'hui, nous avons besoin de l'énergie du peuple pour continuer. Carburant de notre évolution, les Lavalais et Lavalaises servent l'identité de la Municipalité. J'invite donc les personnes intéressées à s'impliquer dans les fêtes du 150<sup>e</sup> de Sainte-Brigitte-de-Laval à contacter la mairie afin de manifester leur intérêt. La Municipalité, en collaboration avec la Fabrique de la paroisse, souhaite former un comité du 150<sup>e</sup>. Ensemble, nous saurons mettre nos passions à profits et créer une fête à grand déploiement qui passera à l'histoire! Cette grande fête où tous serez à l'honneur, nous permettra de se souvenir du bon temps et de se souvenir également que nous faisons aussi partie de cette belle histoire.

Les événements sont d'ailleurs un excellent moyen pour forger notre identité et la culture lavalaise. Après les festivals et activités du printemps et de l'été, préparez-vous à un automne enlevant! Notre vie communautaire sera bien servie!

Au programme cet automne, la Joyeuse Pagaille (septembre), Laval'Art (septembre), les Journées de la culture (septembre), la Journée des aînés (octobre), la Semaine des bibliothèques publiques (octobre), l'hommage aux bénévoles et vétérans (octobre), le Festival d'Halloween (octobre), sans compter les activités prévues dans notre programmation des loisirs et les événements créés par les organismes et regroupements. Je vous invite à lire les pages 5, 6 et 7 pour en savoir plus sur les événements et activités à venir.

Chaque Lavalais et Lavalaise est un pilier de l'histoire et chaque citoyen doit contribuer, à sa manière, à l'évolution de son milieu de vie. Les gens qui sont arrivés en 1830 ont trimé dur pour nous donner un avenir meilleur et nous avons le même devoir envers les générations futures...



Pierre Vallée, Maire

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu à 20 h au Centre communautaire Le Trivent, les lundis 24 août 2009 et 14 septembre 2009

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil lors des dernières séances. Le livre des procès-verbaux des séances du conseil municipal peut être consulté à la mairie, au 414, avenue Sainte-Brigitte, durant les heures normales de bureau.

### Séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2009

Adoption du règlement n° 588-09 — Règlement modifiant le règlement n° 504-06 « *Règlement décrétant des travaux de réfection sur l'avenue Sainte-Brigitte Sud, la pose de conduites d'aqueduc sur l'avenue Sainte-Brigitte Sud et l'aménagement d'une piste cyclable hors route, par une dépense de 3 750 000 \$ et un emprunt de 3 000 000 \$ qui constituent la dépense de la Municipalité pour lesdits travaux en vertu du protocole d'entente 39-211 signé entre la Municipalité et le gouvernement du Québec (ministère des Transports)* » et augmentant la dépense à 5 081 000 \$ et l'emprunt à 4 331 000 \$

Dépôt des ouvertures de soumissions et octroi de contrat à *P.E. Pageau inc.* — Travaux d'asphaltage sur certaines rues municipales et emprunt au fonds de roulement

Dépôt des soumissions et octroi de contrat à *Équipements d'Incendie Levasseur inc.* — Achat d'un camion autopompe

Dépôt des soumissions et octroi de contrat à *GPC Excavation inc.* — Réaménagement de l'avenue Sainte-Brigitte, phase 2

Demande de subvention au ministère des Transports et au député provincial pour l'amélioration du réseau routier

Une demande de subvention est adressée au ministère des Transports et au député provincial, pour la

réalisation de travaux de voirie d'urgence sur la rue Labranche.

### Séance ordinaire du 8 juin 2009

Octroi de contrat à *Stelem* pour l'acquisition d'un appareil de purge automatisée de marque Hydroguard HG-4

Adoption du règlement n° 584-09 — Règlement amendant le règlement de zonage n° 455-04

Octroi de mandat à *BPR—Infrastructures inc.* — Surveillance des travaux pour l'augmentation de la capacité de la station d'épuration, phase 1

Octroi de mandat à *LVM-Technisol* — Étude géotechnique complémentaire pour l'augmentation de la capacité de la station d'épuration, Phase 2

Appel de proposition — Vente d'une boîte quatre saisons 1997 à l'entreprise *SM-Plus*

### Séance ordinaire du 13 juillet 2009

Adoption du règlement n° 589-09 — Règlement modifiant le règlement 574-09 concernant le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

Adoption du règlement n° 590-09 — Règlement décrétant des travaux de réfection de la rue du Couvent et de remplacement de la conduite d'aqueduc et d'égout sur une distance de 250 mètres, par une dépense et un emprunt n'excédant pas 240 000 \$, remboursable sur une période de 20 ans

Annulation de la résolution n° 167-09 et autorisation à la firme *Tecsult inc.* pour la présentation d'une demande de subvention au programme PRECO ou au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la mise aux normes du poste de chloration et le remplacement de la conduite d'eau potable reliant le puits Ligouri et le poste de chloration, ainsi que le poste de chloration au réservoir d'eau potable

# CONSEIL MUNICIPAL

**Renouvellement à la mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de l'Union des municipalités du Québec**

**Annulation de la résolution n° 129-09 et octroi de contrat à l'entreprise *Dura-lignes inc.* pour le marquage de la chaussée et du stationnement de la Municipalité**

**Octroi de mandat à la firme *BPR inc.* — Demande d'un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et engagement de la Municipalité — Projet d'augmentation de la capacité de la station d'épuration, phase 2**

**Octroi de contrat à l'entreprise *Micanic* — Réparation de la rétro excavatrice 2006 410G et emprunt au fonds de roulement**

**Octroi de mandat à la firme *Régis Côté et associés, architectes*—Préparation des plans et devis du bâtiment de la station de pompage du puits SBL-4**

**Octroi de mandat à la firme *Régis Côté et associés, architectes* — Préparation des plans architecturaux pour le pré-concept du pavillon du Parc des Saphirs**

**Octroi de contrat à l'entreprise *Le Groupe Techniconfort inc.* — Travaux de conception en ventilation et en électricité pour le bâtiment de la station de pompage du puits SBL-4**

**Octroi de mandat à l'entreprise *Plania* — Réalisation des plans et devis et la surveillance de chantier pour l'aménagement du parc Richelieu**

**Octroi de mandat à la firme *Tecsult inc.* — La surveillance des travaux pour le remplacement de la conduite d'eau potable reliant le réservoir existant au poste de chloration de la rue de l'Aqueduc**

**Octroi de mandat à la firme *Tecsult inc.* — Réalisation des plans et devis pour la construction de trottoirs sur les rues de Zurich, Auclair et Goudreault**

**Dépôt des ouvertures de soumissions et octroi de contrat à l'entreprise *J.A. Larue* — Achat d'un tracteur municipal pour l'entretien des trottoirs**

**Désignation de noms - Parcs de quartier**

Le « Parc public » situé sur la rue de Zurich dans le développement *La Montagne des Eaux Claires* sera nommé « Parc des petits suisses »

Le « Parc public » situé sur la rue des Pruches dans le développement *Chantaube* sera nommé « Parc Chantaube »

**Contribution pour l'année 2009 au Conseil du Bassin de la Rivière Montmorency**

Le Conseil du Bassin de la Rivière Montmorency, assume la responsabilité commune de protéger et de mettre en valeur l'eau du territoire. Ce conseil poursuit la mission de coordonner la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau. La Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval remet au Conseil du Bassin de la Rivière Montmorency, une cotisation annuelle volontaire de 500 \$

**Contribution à l'Association Sportive de Sainte-Brigitte-de-Laval (ASSBDL) - Location du terrain de soccer**

Puisque l'ASSBDL est une corporation à but non lucratif et que leur mission est de favoriser et d'encadrer le développement d'activités sportives, la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval remet un montant de 1 000 \$ pour couvrir les frais de location du terrain de soccer.

# ADMINISTRATION

## TRANSPORT COLLECTIF... UN NOUVEAU SCÉNARIO À PRÉVOIR!

Soucieux d'assurer une saine gestion, le conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Jacques-Cartier s'est vu dans l'obligation de rejeter les soumissions déposées pour l'offre d'un service de transport collectif régional.

Par conséquent, la MRC de La Jacques-Cartier procédera à une réévaluation du dossier afin de trouver une option qui permettra d'offrir un tel service à l'échelle du territoire et ce, en se préoccupant de respecter le budget prévu à cette fin.

Au cours des prochaines semaines, un suivi via le journal Le Jacques-Cartier sera fait à l'ensemble de la population.

Vous comprendrez, dans les circonstances, qu'il est impossible de prévoir une date à laquelle pourrait éventuellement débiter le service.

Soyez assurés que tous les efforts seront mis de l'avant afin de trouver la meilleure solution pour l'ensemble des citoyens du territoire de la MRC de La Jacques-Cartier.

## DEMANDE DE PERMIS... PRENDRE RENDEZ-VOUS!

Sainte-Brigitte-de-Laval est en constante évolution et les inspecteurs en bâtiments reçoivent de plus en plus de demandes de permis ou simplement des demandes pour avoir de l'information. Dans le but de vous offrir un service de qualité, nous demandons votre collaboration en communiquant avec la Municipalité au 418 825-2515 **avant** de vous déplacer et ainsi prendre rendez-vous afin que vous puissiez vous présenter avec tous les documents nécessaires et ce, dans le but de répondre adéquatement à votre demande lors de la rencontre.

Pour votre information, le délai de traitement d'une demande de permis est d'environ 3 semaines dû au nombre important de demandes.

Pour des questions concernant une demande de permis, de l'information est disponible pour vous sur notre site Internet au [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net).

Pour toutes autres questions, veuillez communiquer avec Service de l'aménagement du territoire au 418 825-2515.

## ARRÉRAGES DES TAXES MUNICIPALES 2008

Conformément à la réglementation en vigueur, nous transmettrons des avis d'arrérages de taxes municipales dans les prochains jours. Nous invitons les gens qui ont des **soldes de taxes de l'année 2008** à régulariser la situation en effectuant un paiement ou de convenir d'une entente de paiement d'ici le 4 septembre prochain.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec l'agente de gestion financière au 418 825-1378, poste 229 ou par courriel à [pfortier@sbdl.net](mailto:pfortier@sbdl.net).

## SIGNALEMENT DES OISEAUX MORTS OU MALADES

Nous sollicitons votre collaboration pour la surveillance de l'influenza aviaire au Québec.

Nous vous invitons à signaler tous les oiseaux sauvages trouvés morts ou malades à Services Québec au 1-877-644-4545.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

*Source: ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*

# LOISIRS

## CINÉMA PLEIN AIR VENDREDI LE 14 AOÛT

Quoi de mieux pour profiter des soirées chaudes de l'été en famille que d'assister à une présentation de films en plein air! Une dernière soirée cinéma vous sera offerte au terrain des loisirs (8, rue de la Patinoire) le 14 août prochain. La présentation débutera à la noirceur soit, un peu avant 21 h. Il vous suffit d'apporter chaises, couvertures et de vous laisser emporter par la magie du cinéma.

En cas de pluie, l'activité se tiendra à l'intérieur, au gymnase du Trivent, situé au 3, rue du Couvent.

À l'affiche vendredi le 14 août :

**Palace pour chien** suivi de **Encore 17 ans**

## ANIMATIONS DE PARC

Depuis le début de l'été, plusieurs animations de parc sont offertes gratuitement pour divertir les enfants d'âge préscolaire et ce, en compagnie de leurs parents. Ces activités ont lieu les vendredis matin de 9 h 45 à 11 h 15 dans différents parcs de la municipalité. Il reste encore deux animations les 14 et 21 août prochains. En cas de pluie, ces activités seront annulées. Pour avoir de l'information sur la tenue de l'activité en cas de mauvais temps, nous vous invitons à consulter la ligne Info-loisirs au 418 825-2515 poste 450.

Voici les endroits où auront lieu les animations à venir au cours des prochaines semaines :

**14 août** : Parc Chantaube

**21 août** : Parc des petits suisses (rue de Zurich)

## JEU D'EAU DANS LA COUR D'ÉCOLE DU TRIVENT

Situé dans la cour d'école du Trivent, un jeu d'eau est accessible à tous jusqu'au 23 août.

Il est en fonction du dimanche au samedi, de 12 h à 18 h, sauf lors des réservations du terrain de balle ou lors d'événements spéciaux et ce, pour des raisons de sécurité.

De plus, en cas de restriction sur l'utilisation de l'eau potable (règlement n° 406-00), le jeu d'eau devra être fermé.

Veuillez noter qu'il n'y a aucune surveillance au jeu d'eau. Si vous constatez une défectuosité, prière de contacter la Municipalité au 418 825-2515.

Pour actionner le jeu d'eau, il suffit de toucher la borne jaune!

## PROGRAMMATION DES LOISIRS D'AUTOMNE

La programmation complète des activités de loisirs de l'automne sera envoyée à toutes les résidences dès la fin août. Une foule d'activités vous y seront proposées afin de répondre aux besoins et intérêts de tous. La période d'inscription se déroulera du 24 août au 6 septembre prochains. Que vous ayez envie de garder la forme, de profiter des couleurs de l'automne ou simplement, de découvrir une nouvelle discipline, vous y trouverez votre compte!

## VISITE DU CLASSIFICATEUR DES FLEURONS DU QUÉBEC

C'est le 1<sup>er</sup> septembre prochain qu'aura lieu l'évaluation de la municipalité par les Fleurons du Québec. Cette nouvelle classification nous suivra pour les trois prochaines années. En 2006, la municipalité avait obtenu deux

# LOISIRS

fleurons sur cinq. Cette fois-ci, l'évaluation se fera sur 60 % de notre territoire et les aménagements horticoles et paysagers évalués sont ceux situés à la vue du public.

Les points sont répartis dans cinq domaines:

- 310 points sont réservés aux efforts de la Municipalité
- **270 points sont réservés aux efforts des résidents**
- 180 points sont réservés aux efforts des institutions
- 140 points sont réservés aux efforts des industries et des commerces
- 100 points sont réservés aux initiatives communautaires et au développement durable

D'ici là, la Municipalité invite tous les citoyens à embellir leur parterre. La reconnaissance officielle des Fleurons du Québec viendra récompenser nos efforts collectifs et suscitera de belles retombées pour tous!

## LA JOYEUSE PAGAILLE L'ÉVÉNEMENT OÙ LE SPORT ET LE PLAISIR SONT À L'HONNEUR...

Les 4, 5 et 6 septembre se prépare une fin de semaine bien spéciale pour les Lavallois et leurs invités! Le concept de l'événement est de faire découvrir à vos proches et amis votre coin de pays. *La Joyeuse Pagaille* est en fait une nouvelle initiative de la Municipalité qui permettra de mettre en lumière un nouveau créneau festif... le sport! N'hésitez pas à en parler autour de vous et profitez-en pour vous créer une équipe de dix personnes dans laquelle fera partie au moins un membre invité venant de l'extérieur de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Au cours de cette fin de semaine, les dites équipes inscrites auront l'opportunité de s'amuser dans diverses disciplines. Il y aura notamment un tournoi de balle donnée spécial « *amis de la famille* ». Attention! Seuls les ados et adultes pourront y participer. Par contre, les enfants ne seront pas en reste puisque toutes sortes d'activités pour la famille seront organisées, toutes en lien avec la pratique du sport pour le plaisir!

Voici maintenant un scoop! Quelle fille ne rêve pas depuis les derniers mois de rencontrer le beau Jonathan Roy, sportif au charme ravageur et à la voix feutrée, dont la carrière est en plein essor. Votre rêve sera enfin réalité puisque **Jonathan Roy sera chez nous le 5 septembre prochain pour une prestation musicale!**

Surveillez votre boîte aux lettres au cours des prochaines semaines. De l'information plus précise sur l'événement vous sera envoyée sous forme de communiqué.

## La Joyeuse Pagaille recherche des bénévoles

Comme pour tout événement d'envergure, la collaboration de bénévoles est souhaitée pour la réalisation de *La Joyeuse Pagaille*. Que vous ayez des idées à l'égard de l'événement, le goût de prêter vos bras aux équipes d'organiseurs, de prendre en charge une activité sportive, etc., nous voulons entendre parler de vous! Contactez la coordonnatrice à la vie communautaire au 418 825-1378 poste 228 ou à [sthomassin@sbd.l.net](mailto:sthomassin@sbd.l.net) pour manifester votre intérêt.

## CONCOURS D'EMBELLISSEMENT SAINTE-BRIGITTE, VILLAGE CHAMPÊTRE

Vous avez été plusieurs à vous inscrire au concours d'embellissement *Sainte-Brigitte, village champêtre*. Ce sont 52 terrains qui ont été visités et, toutes catégories confondues, 92 évaluations qui ont été réalisées. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 septembre prochain, en matinée, pour le dévoilement des grands gagnants. En effet, la remise des prix se fera en ouverture de l'exposition Laval'Art qui aura lieu les 12 et 13 septembre prochains au Centre communautaire Le Trivent. C'est un rendez-vous!

## EXPOSITION LAVAL'ART L'ART DE COUPER LE SOUFFLE LES 12 ET 13 SEPTEMBRE PROCHAINS

Sous le thème de l'air, nous vous invitons à venir découvrir l'art à couper le souffle! Pour une toute première fois, l'événement aura son président d'honneur en la personne de Pierre Lussier, Lavallois et peintre professionnel ([www.pierrelussierpeintre.com](http://www.pierrelussierpeintre.com)).

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ce sont les 12 et 13 septembre prochains que la 9<sup>e</sup> exposition Laval'Art battra son plein. Près de quarante créateurs seront sur place pour l'occasion, oeuvrant dans des disciplines aussi variées que le verre, l'huile, l'acrylique, l'ébénisterie, l'artisanat, la confection de bijoux, etc.

Ne manquez pas la conférence de M. Pierre Lussier, peintre, qui sera des nôtres le dimanche après-midi pour une conférence sur son cheminement en tant qu'artiste professionnel. Seront aussi au programme une conférence d'un souffleur de verre ainsi que des ateliers de confection de cerfs-volants. Plusieurs ateliers et animation pour adultes et pour enfants s'ajouteront à la programmation. Surveillez bien le dépliant officiel de l'événement qui sera bientôt distribué dans vos boîtes aux lettres. L'horaire de l'événement vous y sera donné en détails.

Le comité organisateur de l'exposition Laval'Art 2009 est fier des efforts déployés et souhaite vous y rencontrer en grand nombre! Bienvenue à tous!

## LES JOURNÉES DE LA CULTURE DES GÉANTS PARMIS LES GRANDS LES 26 ET 27 SEPTEMBRE PROCHAINS

Pour notre première participation officielle aux Journées de la culture, les mots seront à l'honneur. Nous faisons donc appel à vous, écrivains, artistes à vos heures, pour créer un coffret hommage. Tous autant que nous sommes, nous avons de la gratitude pour quelqu'un de particulier, qui a su nous marquer de façon positive, pour qui nous avons de l'admiration. Que ce soit par le dessin ou l'écriture, le but de l'activité est de permettre aux petits et grands de témoigner leur reconnaissance à l'égard de ces géants qui peuvent se manifester, par exemple, dans le corps d'un enfant malade, d'un adulte qui fait un travail honorable, d'un adolescent qui a su se démarquer par ses performances sportives, etc. Nous souhaitons recueillir ces bribes de vies et en faire un coffret, qui, avant de prendre ses airs de volume, prendra la forme de la prose pour une lecture des textes en public à la bibliothèque municipale. Merci de prendre le temps de nous raconter vos petites et grandes histoires.

Faites parvenir vos hommages par courriel à [sthomas-sin@sbdl.net](mailto:sthomas-sin@sbdl.net), par la poste ou dans la chute à courrier de la mairie au 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0 ou encore à la bibliothèque située au 3, rue du Couvent d'ici le 20 septembre 2009.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Horaire d'été

Dimanche : fermé  
Lundi : fermé  
Mardi : fermé  
Mercredi : 19 h à 21 h  
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30  
Vendredi : fermé  
Samedi : 10 h à 12 h

Veillez prendre note que les heures régulières d'ouverture reprendront à compter du 7 septembre. Voici donc un rappel :

### Horaire régulier

Dimanche : fermé (sauf lors d'activités de la biblio animée)  
Lundi : 19 h à 21 h  
Mardi : 13 h 30 à 15 h 30  
Mercredi : 19 h à 21 h  
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30  
Vendredi : fermé  
Samedi : 9 h à 12 h

### Rotation de volumes

Outre les nouveautés dont nous avons fait l'acquisition au cours des derniers mois et les livres qui appartiennent à la bibliothèque, près de 1 500 volumes quitteront notre succursale, pour être remplacés par 1 500 nouveaux titres. Ce rafraîchissement de collection aura lieu le 10 août prochain. Venez donc découvrir les nouveautés qui seront ornées d'un point vert !

### L'heure du conte de Mamilu

Mamilu sera de retour à compter du mois de septembre! Un jeudi matin par mois, de 10 h à 10 h 45, les jeunes frimousses seront comblées puisqu'un conte leur sera raconté! Surveillez bien la prochaine parution du Journal Le Lavalois pour connaître le thème du prochain conte.

Voici l'horaire des rencontres de Mamilu pour l'automne :

Jeudi 17 septembre  
Jeudi 15 octobre  
Jeudi 19 novembre  
Jeudi 17 décembre

## Club de lecture estival pour les 5-12 ans Dernière rencontre avec l'Agent 009

C'est le mercredi 12 août, de 18 h 30 à 19 h 30, qu'aura lieu la dernière rencontre du club de lecture d'été TD. Viens y faire ton tour pour y rencontrer l'Agent 009! C'est un détective farfêlu qui a vécu toutes sortes d'histoires et d'enquêtes... Grâce à ta visite, tu pourras entrer dans son univers mystérieux.

Si ce n'est déjà fait, nous demandons aux parents d'inscrire leur famille à cette dernière rencontre du Club de lecture en communiquant avec la bibliothèque Le Trivent au 418 666-4666 poste 1200. La participation au club est gratuite et s'adresse aux jeunes âgés de 5 à 12 ans. Même si votre enfant n'a pas été présent aux autres rencontres de l'été, il peut se joindre à l'enquête.

## Changement de numéro de téléphone

Nous demandons à tous les abonnés de la biblio de nous signaler tout changement de numéro de téléphone à [trivent.bibli@csdps.qc.ca](mailto:trivent.bibli@csdps.qc.ca) ou encore au 418 666-4666 poste 1200 afin que nous puissions garder le contact avec vous. Merci de votre habituelle collaboration.

## CHANGEMENT SUR L'HORAIRE DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Veuillez prendre note qu'à compter du vendredi 18 septembre, la collecte des ordures ménagères aura lieu, aux deux semaines, en alternance avec la collecte des matières recyclables.

## LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS COÛTE TRÈS CHER À LA MUNICIPALITÉ

*Voici quelques chiffres :*

**15 870 \$** - Montant payé par la Municipalité pour la collecte des encombrants seulement depuis le mois de mai 2009. Le tout pour **55 tonnes métriques** d'encombrants. Cela signifie une augmentation de **66 %** par

rapport à l'année précédente, pour la même période.

**Comparativement à :**

**600 \$** - Montant payé par la Municipalité à la Ville de Québec pour l'utilisation de l'Écocentre de l'arrondissement Beauport et ce, depuis le mois de mai. Le tout pour **29.1 mètres cubes** de matières tels des pneus, **encombrants**, matériaux de construction, etc.

Devant un tel constat, il est impératif de faire des efforts collectivement afin de réduire les coûts reliés à la collecte des encombrants. À cet effet, la Municipalité vous rappelle, une fois de plus qu'elle a conclu, l'automne dernier, une entente avec la Ville de Québec afin de donner accès à l'Écocentre de l'Arrondissement de Beauport à la population lavalloise. **La Municipalité vous incite donc à utiliser davantage l'Écocentre pour vous départir de vos encombrants.**

Pour obtenir de l'information sur l'Écocentre, nous vous invitons à consulter notre site Internet au [www.sbdj.net](http://www.sbdj.net) ou à communiquer directement avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement au 418 825-2515 poste 249.

## PROGRAMME RECYCFLUO



L'utilisation de lampes fluocompactes commence à se généraliser au Québec. La Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et Peintures Récupérées du Québec ont décidé d'être proactives en mettant

sur pied un circuit de récupération couvrant l'ensemble du territoire du Québec et en y faisant la promotion. Déjà, plusieurs municipalités ont adhéré au programme *RecycFluo*.

Ainsi, le point de collecte de la Municipalité est situé à l'**Écocentre de l'Arrondissement de Beauport** avec lequel nous avons une entente depuis octobre 2008.

Voici le tableau illustrant les types de lampes fluocompactes acceptés:

### Lampes recyclables

Déposez les lampes fluocompactes et les tubes fluorescents dans le bac de récupération RecycFluo.





Déposez  
les lampes  
non cassées et  
sans emballage.



Ampoules  
non récupérées

Ampoules à filament  
(à incandescence et halogènes)

Source : <http://www.recycfluo.ca/fr/accueil>

## DÉMYSTIFIONS LA VIDANGE SÉLECTIVE POUR LES FOSSES SEPTIQUES

À la suite de quelques interrogations de la part de citoyens, nous croyons opportun de vous expliquer en quoi consiste la vidange sélective des fosses septiques.

Depuis toujours, la vidange des fosses septiques consiste en l'aspiration de la totalité des boues usées et en leur disposition dans les sites de déversement appropriés. Les normes environnementales devenant beaucoup plus rigides, et la gestion des boues usées étant une problématique actuelle, les instances gouvernementales et municipales sont à la recherche de moyens qui permettent de réduire ces matières résiduelles à la source. Le Groupe SNS a répondu, en 2001, à ce besoin pressant par le développement d'une nouvelle technologie qui permet de réduire à la source plus de 80 % du volume des biosolides des fosses septiques et de retourner à la fosse un liquide épuré jusqu'à 99 %.

La technologie Juggler<sub>MC</sub> est une unité mobile de traitement des boues de fosses septiques qui permet le renvoi dans la fosse d'un liquide préalablement épuré. Il se caractérise notamment par sa buse d'aspiration, un dispositif muni d'un flotteur qui aspire le surnageant par le côté. Cette façon de procéder évite la remise en suspension des solides décantés au fond de la fosse.

Pour votre information, la compagnie *Gaudreau Environnement inc.* possède cette technologie et l'emploie présentement chez nous pour le programme de vidange de fosse septiques.

Le surnageant pompé est envoyé dans l'une ou l'autre des deux chambres du camion, selon sa teneur en solides (ÉTAPE 1). Un capteur de densité, relié à un indicateur lumineux sur le camion, permet de rediriger le liquide trop chargé en solide vers le réservoir des boues. Lorsque l'aspiration des boues est complétée (ÉTAPE 2), le liquide entreposé dans la première section du camion est dirigé vers un filtre novateur USSU<sub>MC</sub> (Ultrasonic Solid Separating Unit). Celui-ci est spécialement conçu pour cette application. Il permet une filtration à 60 µm de porosité. Le liquide est ensuite redirigé dans la fosse (ÉTAPE 3).

La buse d'aspiration permet une arrivée moins directe et donc une remise en suspension moins importante des solides restés dans la fosse. Le filtre du camion est nettoyé de façon automatique. Les trois étapes s'effectuent en moins de 20 minutes et ce, sans produit chimique.

La Municipalité préconise davantage cette méthodologie, puisqu'elle représente une économie en ce qui a trait au traitement des boues de fosses septiques à l'usine d'épuration de la Ville de Québec. De cette façon, seules les boues de fosses septiques sont traitées et non l'ensemble de la fosse septique. Veuillez noter que ce procédé ne s'applique pas aux puisards, ni aux fosses de rétention.

La technologie Juggler<sub>MC</sub> favorise également le principe des **3RV-E** et le développement durable de cette façon :

- Réduction à la source des matières résiduelles et de la consommation des hydrocarbures et, en conséquence, des gaz à effet de serre;
- Recyclage de l'eau traitée;
- Réemploi de la flore bactérienne;

# TRAVAUX PUBLICS

- Valorisation plus facile des biosolides;
- Élimination de l'utilisation de produits chimiques à la source et au centre de traitement.

Source : [http://www.slv2000.qc.ca/bibliotheque/centre\\_docum/fiches\\_technologiques/pdf/camion\\_juggler\\_f\\_03.pdf](http://www.slv2000.qc.ca/bibliotheque/centre_docum/fiches_technologiques/pdf/camion_juggler_f_03.pdf)

## L'ÉCLAIRAGE... ON Y VOIT!

La Municipalité demande à ses citoyens d'être attentifs lorsque l'éclairage de rue fait défaut. Pour votre sécurité, la collaboration de tous est demandée lorsque vous voyez une lumière de rue défectueuse ou brûlée. Il vous suffit de téléphoner au Service des travaux publics au 418 825-1378 poste 402 et de mentionner que la lumière est intermittente ou brûlée et de préciser à quel endroit la lumière défectueuse est située.

## TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR L'AVENUE SAINTE-BRIGITTE

La Municipalité invite les citoyens à se tenir informés des travaux en cours sur le territoire en consultant régulièrement notre site Internet au [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net), sous l'onglet *Services Municipaux / Travaux publics*.

Des travaux sont présentement en cours à partir de la limite sud de la municipalité jusqu'à la rue de la Mare. Ces travaux consistent au remplacement du pont Euclide et à la réfection de la chaussée. Des travaux de construction de trottoirs sont aussi en cours dans le centre villageois.

Ce chantier d'envergure, réalisé par la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval et en partenariat avec le ministère des Transports, est au coût de 13 M \$ et sa réalisation a été confiée à l'entreprise *GPC Excavation inc.*

Les travaux consistent principalement à refaire la structure de la chaussée sur une distance de 3,5 kilomètres ainsi qu'à implanter des réseaux d'égout pluvial et d'aqueduc. Les travaux s'échelonnent sur une période de deux ans.

Le 8 juillet dernier, un chemin de déviation à la hauteur du ruisseau Euclide a été construit pour permettre une déviation de la circulation. Ces travaux entraînent des entraves à la circulation, car il y a fermeture d'une voie sur deux, du lundi au vendredi de 7 h à 18 h dans les secteurs suivants :

- Des rues Goudreault à Simoneau
- Du boulevard du Lac à la rue de la Mare

La Municipalité demande à tous les citoyens d'être tolérants, patients et compréhensifs face à ces chantiers afin de permettre le bon déroulement des travaux.

Nous demandons à tous les usagers de la route de ralentir à la vitesse exigée et de redoubler de prudence à l'approche de ces chantiers pour assurer la sécurité des travailleurs, des conducteurs, mais aussi pour la population en général.

En terminant, sachez que ces opérations seront suspendues au cours des saisons hivernales 2010 et 2011.

## LA SURETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME



### COMMENT AIDER LA SURETÉ?

Vous pouvez, en tant que citoyen, aider les policiers dans leur lutte au crime organisé en prêtant attention aux activités des gens de votre entourage et en vous posant les questions suivantes :

- Ont-ils un emploi?
- Entretiennent-ils des relations suspectes?
- Ont-ils un train de vie anormalement élevé?

Si vous êtes témoin d'actes suspects, notez tous les renseignements pertinents. Par exemple :

- L'adresse et la description des propriétés impliquées;
- Le numéro de plaque d'immatriculation et la description des véhicules impliqués;
- Les lettres d'appellation et la description des bateaux ou avions ainsi que tout autre détail relatif aux activités des personnes que vous soupçonnez.

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

Si vous croyez être témoin d'une activité illicite, contactez la **Sûreté du Québec**.

Aidez nous à vous aider!

**URGENCE = 911**

**POSTE = 418 841-3911 ou 418 310-4141**

## Programme *Cisaille*

Depuis dix ans maintenant, la Sûreté du Québec a mis en application le programme *Cisaille* qui vise à réduire l'expansion du phénomène des productions et du trafic de marijuana au Québec.

Cette expansion a conduit les producteurs de marijuana à s'approprier cavalièrement les propriétés de personnes honnêtes, que ce soit en milieu forestier, agricole ou autres.

Dans la plupart des cas, cette appropriation se fait à l'insu des propriétaires et les criminels s'installent pour toute la période propice à l'exploitation agricole causant des dommages parfois irrémédiables aux propriétés.

L'expérience acquise au cours des années nous démontre que lorsque qu'il y a éradication de plants à un endroit, il est très rare d'en retrouver l'année suivante. Elle démontre également que l'importance des productions augmente d'année en année lorsqu'elles ne sont pas éradiquées; les criminels associant la non-intervention des propriétaires à une acceptation des faits. Il est donc dans l'intérêt des citoyens de ne pas laisser ces « *squatters* » utiliser leurs propriétés à des fins illégales.

Le fait de participer à ces activités illégales en les encourageant, en les opérant ou tout simplement en acceptant quelle que compensation que ce soit pour en permettre l'exploitation, expose le participant à des poursuites judiciaires.

Nous sollicitons la participation de la population du Québec et de toutes les organisations ayant un lien avec la conservation et la mise en valeur de la faune, soit les refuges et les réserves fauniques du Québec, les Zecs, les pourvoiries, leurs utilisateurs ainsi que les pilotes, les compagnies et les associations ayant pour champ d'activités l'aviation, l'union des producteurs agricoles et tous ses membres, les compagnies qui œuvrent dans le domaine forestier.

Toute la publicité entourant les menaces faites à des agriculteurs sert très bien les criminels, inculquant un climat de méfiance. La solution n'est pas de baisser les bras et d'abandonner le contrôle de vos terres à ces individus. Les policiers du Québec sont sensibilisés aux craintes que vous avez concernant ce problème, et agissent avec discernement dans tous les dossiers de production de marijuana. Il ne faut surtout pas hésiter à faire appel aux services policiers pour conserver le contrôle de vos propriétés. Cette drogue produite au Québec se retrouve sur le marché de la rue, vendue à nos jeunes, dans nos écoles.

Pour combattre efficacement cette criminalité, la population du Québec est un partenaire essentiel.

Vous pouvez communiquer avec votre Service de police local (Service de police municipal ou Sûreté du Québec tél : 418 310-4141 partout au Québec), communiquer anonymement à la ligne Info-Crime au numéro 1-800-711-1800 ou communiquer avec la ligne info-gang au 1-800-659-4264, pour parler à un policier.

**« Ne fermez pas les yeux pour eux! »**

Source: ministère de la Sécurité publique

## LE PERMIS DE BRÛLAGE EST OBLIGATOIRE!

En vertu du règlement n° 375-97, tout feu d'abattis requiert un permis de brûlage délivré par le service de la sécurité publique. La demande de permis doit être adressée **48 heures (deux jours ouvrables) avant les travaux de brûlage** et sur les heures de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 418 825-1378 poste 302.

Toute personne s'adonnant à des activités de brûlage sans permis est en infraction et contrevient au règlement municipal n° 375-97 et est passible d'une amende telle que prescrite dans ledit règlement.

Vous pouvez consulter le règlement sur le brûlage sur le site Internet de la Municipalité au [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net).

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### Mairie

414, avenue Sainte-Brigitte  
 Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0  
**Téléphone** : 418 825-2515  
**Télécopieur** : 418 825-3114  
**Courriel** : [mairie@sbdl.net](mailto:mairie@sbdl.net)  
**Site Internet** : [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net)

### Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
 Vendredi : 8 h à 13 h

Pour obtenir de l'information ou pour connaître les coordonnées des divers services, visitez notre site Internet au [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net).

### Bâtiment de la sécurité publique

5, rue Auclair  
 Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0  
**Téléphone** : 418 825-1378 poste 302

### Bâtiment des travaux publics

135, rue des Monardes  
 Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0  
**Téléphone** : 418 825-1378 poste 402

### Bibliothèque municipale

3, rue du Couvent  
 Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0  
 Téléphone : 418 666-4666 poste 1200  
**Courriel** : [trivent.bibli@csdps.qc.ca](mailto:trivent.bibli@csdps.qc.ca)  
**Site Internet** : [www.reseaubibliodुquebec.qc.ca](http://www.reseaubibliodुquebec.qc.ca)

### Centre communautaire Le Trivent

3, rue du Couvent  
 Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0  
 Téléphone : 418 666-4666 poste 1202

## DATES À SURVEILLER

Vendredi 14 août	Collectes des ordures ménagères et des matières recyclables
Vendredi 21 août	Collecte des ordures ménagères
Lundi 24 août	Séance du conseil municipal à 20 h au Centre communautaire Le Trivent
Vendredi 28 août	Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables
Vendredi 4 septembre	Collecte des ordures ménagères
Vendredi, samedi et dimanche 4, 5 et 6 septembre	<b>La Joyeuse Pagaille!</b>
Lundi 7 septembre	Collecte des encombrants (téléphonez au 872-8061)
Samedi et dimanche 12 et 13 septembre	<b>Exposition Laval'Art L'art à couper le souffle!</b>
Vendredi 11 septembre	Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables
Lundi 14 septembre	Séance du conseil municipal à 20 h au Centre communautaire Le Trivent